



## Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser nos missions

### AUGMENTER LES SALAIRES ET ASSURER L'AVENIR

AESH comme AED, notre rémunération n'est pas décente. Notre parcours professionnel est affecté par l'insuffisance voire l'absence de formation. C'est pourquoi les syndicats de la FSU revendiquent :

- l'augmentation de nos salaires et des contrats à temps plein pour toutes celles et ceux qui le souhaitent, la prise en charge des frais de déplacement ;
- la garantie pour toutes et tous du crédit d'heures de formation et son augmentation pour les AED, de la formation continue pour les AESH ;
- l'arrêt de la précarité liée à des contrats renouvelés tous les ans ;
- la titularisation de tous les AESH sur des emplois statutaires de la Fonction publique.

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pressions managériales, cadre de gestion déshumanisé, AED comme AESH, nous sommes trop souvent concernés. Nous ne bénéficions pas d'une formation à l'emploi effective et adaptée.

C'est pourquoi les syndicats de la FSU s'engagent et agissent pour :

- une gestion académique de tous les contractuels (recrutement, temps de travail,...) et des processus d'affectation améliorés au sein des départements ;
- contre l'annualisation du temps de travail ;
- un temps de travail et un emploi du temps compatible avec la poursuite d'études pour les AED ;
- la mise en œuvre de la formation obligatoire ;
- une meilleure intégration dans la vie collective des écoles et des établissements ;
- le respect des missions.

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

AED comme AESH, nous sommes des personnels indispensables à la scolarisation des élèves dans de bonnes conditions dans les écoles et établissements. Notre place doit être confortée.

C'est pourquoi les syndicats de la FSU exigent :

- le respect des droits : horaires, temps de travail, repos, temps de pause...
- l'attribution de l'indemnité REP/REP+ ;
- la reconnaissance du travail invisible des AESH (préparation, synthèses...).

### DANS LA CCP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter en commission consultative paritaire pour le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUeP et en comité technique pour la FSU, c'est faire le choix :

- d'élu-e-s travaillant à vos côtés, déterminé-e-s pour améliorer vos conditions de travail, affectation, formation, carrière et rémunération ;
- de syndicats attachés à l'unité et la cohérence du système éducatif, fortement implantés dans les écoles et les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels ;
- d'une fédération présente dans toutes les instances nationales comme locales, avec comme mandat la fin de la précarité dans l'Éducation nationale.

Pour la CCP votez :

Pour les CT  
votez :



ENGAGÉES  
AU QUOTIDIEN



Les élu-e-s du SNES-FSU sont intervenu-e-s auprès du chef d'établissement pour qu'il m'accorde mon temps de formation.

Romane G.



Les élu-e-s du SNUipp-FSU sont intervenu-e-s pour que la quotité de travail portée sur mon contrat soit respectée. Aujourd'hui je ne travaille pas plus que je ne le devrais.

Chloé R.

Les élu-e-s du SNEP-FSU sont intervenu-e-s pour qu'à l'issue de mes 6 ans de contrat je sois réemployée en CDI à temps plein.

Nadine P.



Les élu-e-s du SNUEP-FSU sont intervenu-e-s pour que mon chef d'établissement m'accorde une autorisation d'absence pour passer mon concours.

Jean-Pierre L.



29 > 06  
NOV DÉC

**Votez !**

FAITES-VOUS ENTENDRE